

Organisée par l'Académie de
Lyon et la Direction des
Services Départementaux de
l'Éducation Nationale Ain

Compte rendu de la conférence du 6 Novembre 2015

Les situations de phobies scolaires et de harcèlement ;
enjeux des prises en charges partenariales associant le scolaire et le soin

Introduction par Mr Morlet, Inspecteur d'Académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Ain :

Message fort de Monsieur l'Inspecteur d'académie :

Malgré le fait que le harcèlement soit placé sous le signe d'une priorité nationale dans le cadre de la Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République nous en sommes, selon lui, encore en phase de découverte. En effet la mobilisation contre le harcèlement est récente et aujourd'hui il y a une prise de conscience de la nécessité de continuer à se mobiliser, en faisant jouer la complémentarité des acteurs.

Le plan d'action gouvernementale s'articule autour de quatre axes :

1. Sensibiliser (récent, 1^{er} degré du travail, essentiel, doit continuer plus que jamais)
2. Prévenir (grâce aux outils mis à disposition des équipes)
3. Former (grâce aux formations mises en place)
4. Prendre en charge (grâce aux protocoles, fiches conseils et guides, élaborés sur le sujet).

Le travail avec la famille en tant que partenaire du projet est crucial.

Connaître les symptômes pour pouvoir agir rapidement.

11.7 % des enfants sont victimes de harcèlements physiques et morales en primaire dont 5% estimés sévère. 8.4% au collège.

Rappel que notre travail commun est dans l'objectif de construire une école

- Juste

- Bienveillante
- Exigeante

Mme Beller, psychologue au CPA de l'unité de soins pour adolescents a ensuite présenté le Dr Catheline Nicole, pédopsychiatre au Centre hospitalier Henri Laborit à Poitiers.

Cette dernière est l'une des rares pédopsychiatres à être spécialisée sur la question des troubles de la scolarité chez l'adolescent. Elle s'est investi dans un programme de lutte contre le décrochage scolaire et a contribué a alimenté la littérature française, voire même rattraper le retard, d'après Mme Beller, sur des sujets comme le harcèlement : *Harcèlement à l'école* paru en 2008. Ses écrits ont permis d'alimenter le débat national, ainsi, le ministre de l'éducation nationale de l'époque lui a demandé de rédiger un guide contre le harcèlement à l'école, dont voici le lien PDF :

http://media.education.gouv.fr/file/09_septembre/37/8/2011_harcèlement_eleves_brochure_190378.pdf

Voici les quelques notes prises de l'intervention du Dr Catheline, qui a duré 1 heure, sur les sujet du harcèlement puis des phobies scolaires. Tenue par un temps impartit son propos venait enrichir un diaporama, bien plus détaillé. Son intention était de faire passer un message clair, synthétique et marquant à la pluralité d'acteurs présents. Le diaporama sera disponible sur le site internet ASH 01 (bureau de l'Adaptation scolaire et de la **S**colarisation des enfants **H**andicapés).

Le harcèlement

Introduction :

Phénomène longtemps nié ou englobé dans la catégorie des violences scolaires. D'après le Dr Catheline, un hommage doit être rendu à Eric Debardieux dont la carrière est éloquent en termes de lutte contre les violences scolaires et qui a contribué à faire émerger le concept de harcèlement.

Trois notions doivent être réunie pour caractériser une situation de harcèlement :

1. Une conduite intentionnellement agressive.
2. La répétition d'actes malveillants
3. L'intention de porter préjudice, d'humilier, de blesser, instaurant une relation dominant/dominé, mettant en difficulté un ou plusieurs élèves.

L'importance de repérer les situations de harcèlement est en rapport avec les conséquences négatives sur la scolarité de l'enfant, la construction de sa personnalité, le risque de suicide, risque de conséquences sur la vie durant et risque de répétition sur les générations suivantes.

Message fort du Dr Catheline : aborder le harcèlement comme un échec de la dynamique de groupe, la chance de la différence a été perdue de vue (c'est pourtant un pivot des valeurs transmises par l'école).

Causes et facteurs prédisposant :

Selon le Dr, ce n'est pas ce qu'il y a de plus important à retenir dans la mesure où nous n'avons pas tellement d'emprise sur ces éléments. Il est tout de même bon de les rappeler.

Les téléphones portables, Internet, les réseaux sociaux, etc. font partie des facteurs qui ont augmenté les phénomènes de harcèlement.

13% de garçons et 4 % de filles se sont ainsi vus contraints de jouer à des jeux dangereux dans le cadre du harcèlement.

Les facteurs prédisposant familiaux sont :

- Les dynamiques familiales qui favorisent un sentiment d'infériorité, une anxiété, une mauvaise gestion des émotions et une insuffisance d'habilités sociales.
- Les difficultés scolaires peuvent être fragilisantes et favoriser. Ainsi que la sur-protection parentale qui peut forger une victime. Une éducation autoritaire peut construire un enfant harceleur ou victime/harceleur. L'exposition à la violence, surtout s'il y a des conflits précoces et violents entre frères et sœurs (selon une étude récente, et la réunion de ces deux critères est importante).

Les facteurs prédisposant environnementaux :

- Isolement, solitude (à la cantine, à la récré, etc.).
- Conflits entre adultes au sein de l'établissement scolaire.
- Des parents indisponibles (causes dépression, problèmes financier, travail)
- Lieux non surveillés par les adultes (toilettes, recoins, couloirs, bus, etc.)
- Réseaux sociaux.

Ces facteurs sont importants mais nous n'avons pas de prises sur eux, ce qui est différent d'une situation concrète. De plus la résilience existe et les enfants exposés à des facteurs prédisposant peuvent, sans fatalité, adopter un mode relationnel sain.

Approche psychopathologique :

La victime :

- A honte, donc elle garde secret
- Cherche une solution par elle-même pour sauver sa dignité, son restant de narcissisme
- Est prise dans un cercle vicieux : peur du reproche adulte de ne pas être venu plus tôt
- A peur de ne pas être crue
- A peur de la réaction émotionnelle des parents, excessive, qui aggraverait son problème en intervenant auprès du harceleur ou de ses parents

Le harceleur :

- Se sent légitime par la non intervention de la victime et des spectateurs
- Son narcissisme est renfloué
- Est coupé du sentiment d'empathie

Ce qu'il faut savoir, c'est que le harcèlement repose sur une dynamique de groupe dans lequel le conformisme est fort, du fait de personnages charismatiques, « populaires », qui instaurent une crainte de la différence. Dans un groupe très conformiste, la différence peut entraîner une exclusion ou un bouc émissaire, allant jusqu'au harcèlement.

C'est en cela que la dynamique de groupe est en échec et que la valeur de la différence en tant que chance est elle aussi anéantie.

Le mécanisme du harcèlement : un tas de raisons liées à la popularité de certains élèves entraînent les autres, identifiés comme spectateurs, à ne pas réagir au harcèlement enclenché.

Nous savons pourtant que s'il y avait dès le début du harcèlement une réaction négative du groupe, cela s'arrêterait de suite.

C'est pourquoi la priorité d'action contre le harcèlement est dirigée vers les spectateurs.

Signes cliniques :

Signes non spécifiques de souffrance indirecte : retards systématiques, bus ratés, affaires oubliées, maux de ventre, refus d'EPS, chute des résultats scolaires, anxiété, irritabilité, troubles de l'alimentation, accroissement du temps devant les jeux vidéo, dépression, changements brutaux d'humeur.

Conséquences :

Anxiété, stress post traumatique augmenté par l'âge et les difficultés de compréhension car manque de capacités réflexives sur l'évènement.

Risque suicidaire multiplié par quatre. Conduite anti sociale à valeur dépressive.

Effet dose : plus le harcèlement dure, plus ses conséquences s'aggravent.

Conséquences trans-générationnelles : anciennes victimes sur protègent leur enfant. Les maltraitants chroniques ont des difficultés à développer des relations positives non mal traitante avec leur conjoint et enfant.

Quoi faire ?

- Changer de regard : le harcèlement n'est pas une fatalité (facteurs prédisposant) mais un effet indésirable lié à l'échec d'une dynamique de groupe et à la non transmission d'une valeur républicaine (la différence comme une richesse).
- Sortir de la logique du dépôt de plainte et du changement d'établissement (message transmis à l'enfant sinon = la fuite).
- Former les enseignants à la gestion des conflits et à la dynamique de groupe.
- Faire participer les parents à la vie de l'établissement et surtout l'écoute est le point le plus important. Nous n'avons jamais été formé à accueillir les parents pour pouvoir travailler avec eux, c'est une lacune.
- Il est primordial que les adultes soient disponibles rationnellement et qu'ils permettent d'abord l'expression des enfants avant de chercher des solutions.
- Il ne faut pas être dans la surveillance mais l'accompagnement. Les réseaux sociaux ne sont pas des journaux intimes, les parents doivent en parler avec leurs enfants.
- Former les personnes à une communication non violente dans laquelle le « tu » accusateur est remplacé par l'expression de son propre sentiment et l'invitation de l'autre à exprimer le sien propre, puis la recherche d'une promesse commune.

Dans une situation concrète vis-à-vis de l'enfant :

- Le rassurer sur le fait qu'il n'est pas le seul à qui cela est arrivé. Le rassurer sur le fait que ce n'est pas de sa faute.
- Le rassurer sur le fait qu'en cas de harcèlement des décisions seraient prises ensemble, sinon il ne sera pas en confiance.
- L'utilisation d'un tiers entre les parents est indispensable car la confrontation se passe mal dans la plupart des cas, pas d'écoute, parfois des violences physiques. Le message transmis à l'enfant est alors insécurisant : son parent a été abîmé, la loi du plus fort règne.
- Recevoir les parents et les enfants avec cette question : « il s'est passé cela mais vous faites partie du même établissement, comment allez-vous pouvoir vous reparler ? », généralement au bout de 25 minutes ils commencent à trouver des solutions dans un « après ».
- Les parents gardent généralement une rancune tandis que les enfants sont plus spontanés.

Les phobies scolaires

Plusieurs courants d'analyses des phobies scolaires :

- Troubles dans la construction de la personnalité de l'enfant entraînant une névrose et une angoisse du fait des frustrations induites par l'école, puis une phobie scolaire
- Troubles de l'attachement entraînant du fait des séparations induites par l'école un refus scolaire anxieux.
- Un malaise à l'école qui entraîne une phobie scolaire.

Cette dernière catégorie a considérablement augmenté du fait de l'accroissement des situations de harcèlement à l'école, du fait de l'accumulation de lacunes (apprentissages non séquencés), du fait des « dys » (dysphasie, dyspraxie, etc.) et du fait pour certains de ne pas avoir accès au sens de l'école.

La phobie scolaire est une **URGENCE**. Elle se chronicise très vite lorsque les parents ont réussi à trouver des alternatives de gardes (souvent grands-parents) et ont obtenu un certificat médical.

Même si le SAPAD¹ peut intervenir il est important de souligner que la décision ne dépend pas de l'enfant et de ses parents mais bien d'un projet de retour à l'école décidé par les services des soins, l'école et la famille, en collaboration. Le SAPAD ne doit pas être confronté seul à la problématique familiale.

Le mot clé à retenir est donc partenariat. En effet, si les acteurs ne se concertent pas, la situation peut fortement se cristalliser.

Il est important de limiter la médicalisation des phobies scolaires car ce qui sera efficace, c'est un travail médico-socio-éducatif. S'inscrire dans un partenariat régulier et dans la durée.

Compte rendu rédigé par Patricia PEREZ
Infirmière IME La Savoie (en remplacement congé maternité d'Idalie MARTIN)

Liens Utiles :

Plateforme Eduscol renvoyant à des sources précieuses en matières de harcèlement :

<http://eduscol.education.fr/cid55921/le-harcelement-scolaire.html>

Brochure réalisée par le Dr Catheline pour le Ministère de l'Education Nationale : *Le harcèlement entre élèves : le reconnaître, le prévenir, le traiter*

http://media.education.gouv.fr/file/09_septembre/37/8/2011_harcelement_eleves_brochure_190378.pdf

Guide de prévention de la cyber violence entre élèves, Ministère de l'Education Nationale :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/11_Novembre/26/4/DP-Agir-contre-le-harcelement-a-l-ecole-Guide_284264.pdf

¹ Service d'Assistance Pédagogique A Domicile

<http://www.lespep01.org/SAPAD-01.html>